

PROJET ASSOCIATIF

La réécriture du projet associatif d'Espace Emploi est apparue nécessaire à l'issue d'une première étape de réflexion, menée en 2014, portant sur la réorganisation de l'association. Il s'agit là d'un vaste chantier devant permettre à terme de concilier, dans des conditions optimales, le fonctionnement des différents services avec leurs spécificités techniques, humaines et réglementaires respectives.

Le projet associatif d'Espace Emploi est la raison d'être de l'association. Il exprime à la fois l'ambition collective, et le sens que chacun, administrateurs, bénévoles ou salariés, donne à son engagement. Il précise les moyens dont dispose l'association. Plus globalement, Il aide l'ensemble des parties prenantes à se projeter dans un avenir proche, autour d'un objectif partagé.

Le projet associatif d'Espace Emploi est avant tout un outil multifonction :

- . un document de référence précisant les orientations politiques de l'association,
- . un document de communication et d'information,
- . un outil de motivation et de cohésion,
- . un outil opérationnel pour aider les acteurs à garder le cap.

Le projet Associatif d'ESPACE EMPLOI est le fruit d'un travail collaboratif de réflexion et d'analyse ayant mobilisé une équipe projet réunissant des administrateurs et des salariés permanents chargés de suivre le déroulement de l'action et nourrir la réflexion. Les autres parties prenantes de l'association, en particulier les partenaires et des usagers d'Espace Emploi, ont été mis à contribution à travers des questionnaires d'enquête.

C'est à partir de l'ensemble de ces contributions que ce projet associatif a pu être rédigé.

Table des matières

HISTORIQUE.....	3
VALEURS ET RAISONS D'ETRE.....	4
LA SOLIDARITE, UN PRINCIPE TRES PRESENT AU SEIN D'ESPACE EMPLOI.....	4
LA GOUVERNANCE un MODELE ORGANISATIONNEL PRECIEUX A ESPACE EMPLOI.....	4
L'EGALITE LE RESPECT D'AUTRUI.....	4
PROMOUVOIR LA DIMENSION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PUBLICS ACCUEILLIS ET ACCOMPAGNES.....	5
POUR ESPACE EMPLOI, DEVELOPPEMENT DURABLE ET UTILITE SOCIETALE SONT DEUX CONCEPTS MIS EN APPLICATION.....	5
STRUCTURATION.....	6
DIMENSION HUMAINE.....	7
ORGANIGRAME.....	9
DIMENSION TERRITORIALE.....	10
DIMENSION ECONOMIQUE.....	11
ACTIONS.....	13
GRANDS AXES.....	13
OBJECTIFS STRATEGIQUES.....	15
LES OUTILS.....	16
Outil Association Intermédiaire - AI.....	16
Outil Atelier et Chantier d'Insertion - ACI.....	18
Outil Point Accueil Emploi - PAE.....	20
FICHES ACTIONS.....	21
GLOSSAIRE des abréviations.....	22
ANNEXES.....	24
LISTE DES ACTIONS.....	24
FICHES ACTIONS DETAILLEES.....	26

HISTORIQUE

De 1974 à 1984 le chômage ne cesse d'augmenter passant ainsi de 2 % à 10 % avec un pic à 12 % en 1994.

De ce climat est créé en 1984 Solidarité Rennes Ouest qui deviendra plus tard ESPACE EMPLOI.

Les membres fondateurs sont des acteurs locaux soucieux de la situation de leurs concitoyens et des injustices sociales qui découlent d'un nouvel état de crise.

Au début il s'agit seulement de révéler l'emploi local, aider la mise en œuvre des aides à l'emploi (TUC travaux d'utilité collective) et mettre en relation le plus facilement et le plus rapidement possible l'offre et la demande.

C'est ainsi que naît l'activité **association intermédiaire** qui obtient sa légalisation en 1987 par décret.

En 1992, la situation du chômage évolue peu, de nouveaux dispositifs se mettent en place pour renforcer l'encadrement.

ESPACE EMPLOI s'inscrit dans ce mouvement en créant le **chantier d'insertion** en espaces verts.

En 1994, le pic de chômage pousse à renforcer l'accueil de tous les demandeurs d'emploi, les municipalités se mobilisent avec les acteurs associatifs existant.

ESPACE EMPLOI avec les communes du SYRENOR mettent en place le **Point Accueil Emploi**.

En 2014, suite à la liquidation économique de l'association EPI, ESPACE EMPLOI relève à nouveau le challenge de reprendre leur chantier d'insertion « **les jardins du Breil** » sur le modèle des jardins de Cocagne (maraichage biologique et vente de la production sous forme d'abonnement panier)

Depuis plus de 30 ans, sur son territoire ESPACE EMPLOI a participé à de nombreuses actions ou créations de structures (une ASP, une EI, deux ETTI, une action IOD) qui ont eu leur vie et certaines perdurent encore.

La vocation d'ESPACE EMPLOI est restée la même, révéler et dynamiser le marché de l'emploi pour les rendre accessible à toutes les personnes en recherche d'emploi et notamment les plus éloignés. Développer des services et projets pour y parvenir, font partie de ses missions.

VALEURS ET RAISONS D'ETRE

LA SOLIDARITE, UN PRINCIPE TRES PRESENT AU SEIN D'ESPACE EMPLOI

La première dénomination de l'association était SOLIDARITE RENNES OUEST, une valeur sur un territoire. C'est bien cette notion de solidarité qui a motivé les fondateurs de l'association.

Solidarité envers les personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, solidarité envers les plus démunis, où l'activité d'Espace Emploi est génératrice de lien social et d'opportunités professionnelles.

Solidarité des acteurs économique envers l'association en lui confiant des offres d'emploi.

Solidarité, c'est le lien fondateur qui transpire dans les organes décisionnels de l'association tant au niveau des administrateurs que de l'équipe d'encadrement, mais aussi dans l'organisation de ses activités l'Association Intermédiaire, les Ateliers et Chantiers d'Insertion, le Point Accueil Emploi.

LA GOUVERNANCE un MODELE ORGANISATIONNEL PRECIEUX A ESPACE EMPLOI

Le modèle de gouvernance est cher à ESPACE EMPLOI.

Il s'est construit progressivement avec les acteurs du moment.

Il est fondé sur 2 piliers : le CA et l'équipe d'encadrement. Ces 2 porteurs de la gouvernance travaillent en réelle concertation, dans une sincère reconnaissance et un respect. Bien que la gouvernance de l'équipe d'encadrement soit subordonnée à celle du conseil d'administration, par son esprit militant elle est très impliquée dans son projet associatif.

C'est dans ce même esprit que l'équipe d'encadrement s'est organisée et structurée pour aboutir à une modélisation de son organisation que l'on désigne autogestion.

Un travail de formalisation de ce modèle a été réalisé en 2012. Il a été validé par le conseil d'administration en l'inscrivant au règlement intérieur. Cette formalisation reprend les valeurs portées par cette équipe et notamment l'absence de lien hiérarchique, une égalité de rémunération, une implication et responsabilisation de chacun.

L'EGALITE LE RESPECT D'AUTRUI

L'association par son mode d'organisation et son approche professionnelle des publics accueillis met l'égalité et le respect d'autrui au cœur de ses valeurs.

La reconnaissance de l'autre dans sa dimension humaine, sociale, professionnelle et économique est un principe revendiqué par les acteurs de l'association.

L'approche accompagnante et non assistante s'inscrit aussi dans ce respect.

PROMOUVOIR LA DIMENSION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PUBLICS ACCUEILLIS ET ACCOMPAGNES

L'association a la volonté de valoriser les capacités socio-professionnelles des publics qu'elle reçoit. Cette mise en valeur se fait dans un esprit collaboratif et apprenant entre l'accompagnant et l'accompagné. Espace Emploi a à cœur d'initier la mise en mouvement des publics les plus éloignés de l'emploi, de préparer avec eux un objectif de sortie et d'en mesurer la progression. Sortir grandi de cette étape dans l'association est une raison d'être pour ESPACE EMPLOI. Ce parcours s'inscrit dans un lieu, une durée, un objectif, et s'appuie sur des outils de l'association.

POUR ESPACE EMPLOI, DEVELOPPEMENT DURABLE ET UTILITE SOCIETALE SONT DEUX CONCEPTS MIS EN APPLICATION

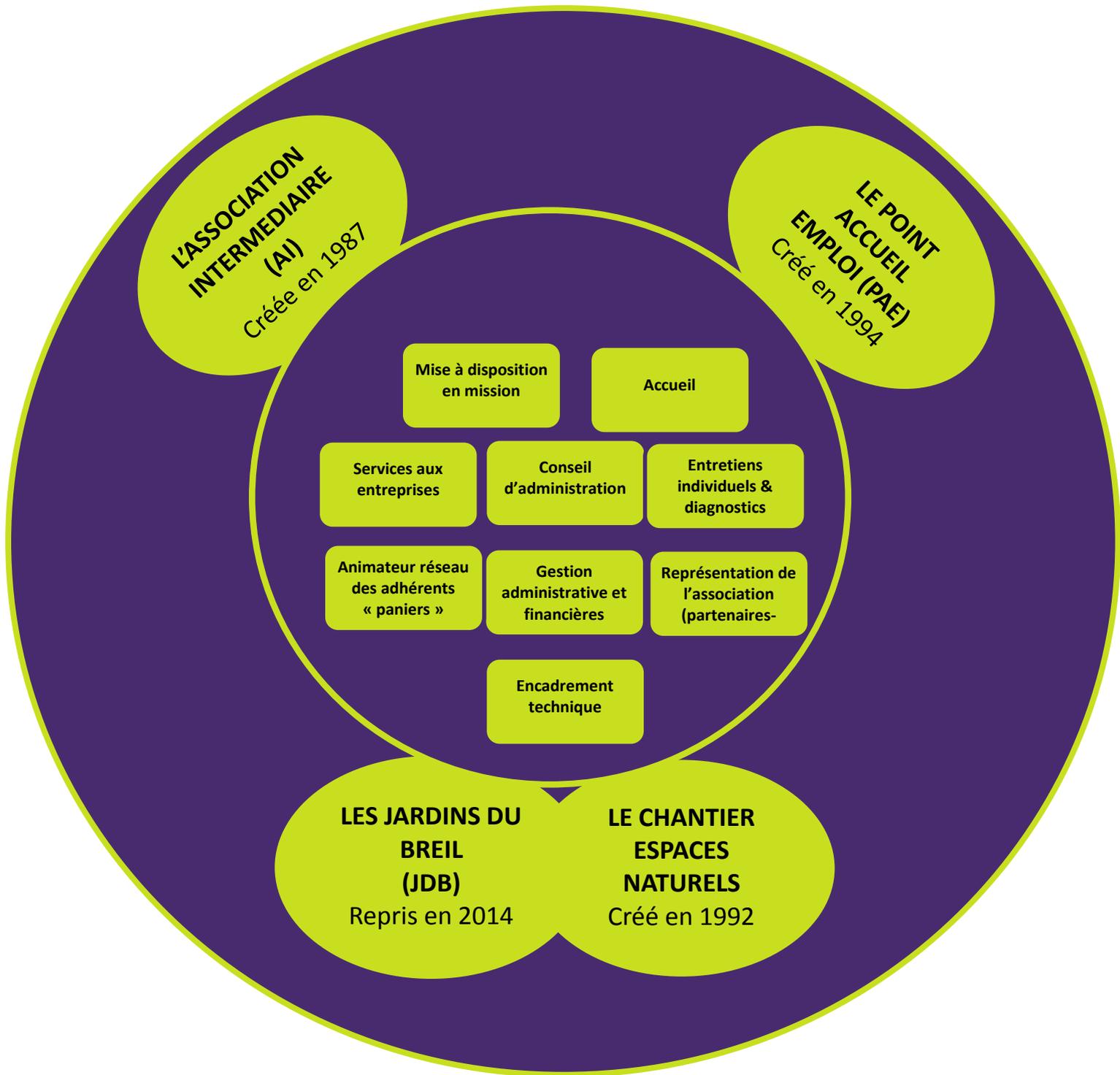
Est-il utile de rappeler que l'association est née en 1984, c'est-à-dire trois ans avant la naissance du concept de développement durable, aujourd'hui si populaire. Espace Emploi fait ainsi partie de ces familles d'associations qui ont très tôt tenté de concevoir de nouveaux modèles socio-économiques prônant d'avantage d'équité pour lutter contre les phénomènes d'exclusion. Un combat qui porte ses fruits mais qui reste permanent face à la conjoncture économique et à une société toujours génératrice de chômage.

Si le cœur de métier, la préoccupation première de l'association est l'emploi, l'esprit de sa démarche, son mode de gestion tout comme les sensibilités de ses forces vives la conduisent à agir sur de multiples champs d'utilité sociale :

- . Elle agit en faveur du cadre de vie et de la nature en entretenant les espaces naturels et en produisant une agriculture respectueuse de l'environnement,
- . Elle est génératrice de cohésion sociale sur son territoire,
- . Elle participe à la gouvernance territoriale,
- . Elle permet la proximité géographique entre l'offre et la demande,
- . Elle crée de la richesse à travers les prestations qu'elle propose,
- . Elle redistribue localement une grande partie des ressources générées sous forme de salaire »,

Pour mener son projet, Espace Emploi a développé divers outils dont le dernier en date, « Les Jardins du Breil » se distingue des autres par sa dimension doublement militante : proposer un emploi aux personnes rencontrant des difficultés d'insertion et offrir une alternative à une agriculture polluante. Cet exemple illustre à lui seul la dimension sociétale d'Espace Emploi.

STRUCTURATION



DIMENSION HUMAINE

Des salariés en parcours

Les salariés en parcours sont entre 280 et 350 par an. Répartis sur les différentes activités ils représentent environ 33 ETP par an.

Les publics accueillis sont en grande majorité des publics éloignés de l'emploi ou rencontrant des difficultés pour trouver ou retrouver un emploi.

L'équipe d'Encadrement

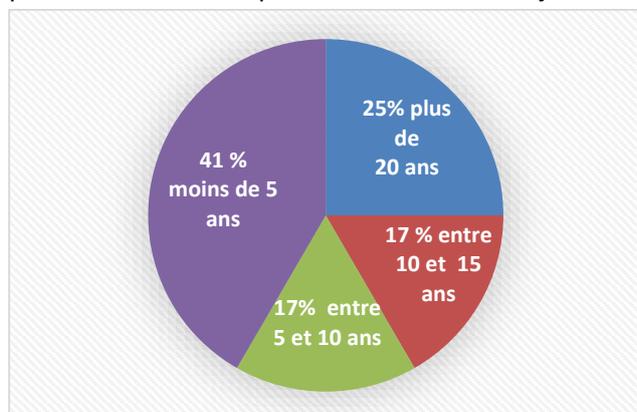
L'équipe d'encadrement est composée de 13 salariés, hommes et femmes à part quasi égale, la moyenne d'âge est de 40 ans, 7 sont affectées à 100% sur une activité, les autres sont à temps partagé entre les différentes activités.

Hormis les salariés des jardins du Breil, ils sont tous à temps partiel, encore une manière de prouver la solidarité entre eux « laisser de la place aux autres ».

L'équipe d'encadrement s'est composée progressivement au fur et à mesure du développement de l'association. L'équipe a toujours revendiqué une gouvernance égalitaire entre eux et revendique donc leur organisation en autogestion. Pour l'affirmer et la préserver, l'équipe a mémorisé son essence dans un travail de groupe retranscrit dans un règlement de l'autogestion.

Les fiches de postes ont toutes été mises à jour en 2015.

Entre 2013 et 2015 l'effectif a progressé de 50% du fait de la reprise des jardins du Breil ce qui a fait diminuer l'ancienneté qui reste importante (moyenne de 10 ans) et indique la stabilité dans l'équipe d'encadrement. Cette stabilité indique l'implication de l'équipe dans la gouvernance, sa cohésion et sa professionnalisation par une maîtrise des enjeux et des rouages de l'association.



Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé de 13 à 20 membres. Les membres sont des élus des communes pour 7 à 8 d'entre eux, les autres sont des particuliers sensibles à notre objet social.

Les membres sont élus pour 3 ans.

Le bureau est désigné tous les ans à l'issue de l'assemblée générale. Il est composé à minima d'un président, un trésorier, un secrétaire. Ces différents postes peuvent être doublés.

Dans les faits le CA se réunit 4 à 6 fois par an. Le bureau ne s'est jamais réuni ces dernières années. L'association n'a connu que 2 présidents en 30 ans. La mission du président est précieuse et demande de la disponibilité (environ 1 journée par semaine), une parfaite connaissance du cadre d'activité, de l'organisation des activités et de l'équipe d'encadrement.

La stabilité de la présidence assoie et consolide les orientations, le mode de gouvernance et garantit la parfaite connaissance des dossiers et des enjeux.

La présidence est assurée par un membre bénévole (non mandaté par une commune) ce qui garantit une certaine neutralité dans les orientations et une stabilité en cas de mouvement politique.

Les partenaires

Pour répondre à ses nombreuses problématiques et dynamiser son activité, l'association s'inscrit dans un réseau de partenaires. Ce partenariat est d'autant plus riche qu'il s'inscrit dans la durée.

L'âge de l'association et sa stabilité dans sa gouvernance ont permis d'ancrer ce partenariat.

Les partenaires interviennent sur différents champs : financier, réglementaire, politique, social, économique.

Espace Emploi entretient ce réseau en répondant aux sollicitations et en participant aux différents échanges ou manifestations organisées.

ORGANIGRAME

Conseil d'administration

Bureau (5 membres) Membres (14 membres)

Représenté par le Président

Patrice CHEVRIER

Equipe salariée encadrante organisée en autogestion

Chargée des mises à disposition en AI Sandrine CHOLLET	Conseillers en insertion professionnelle Sylvie GUERIN Johann DELOUMEAU Yannick TUAL (chargé prospection) Corinne WASCHOWSKI	Chargée de l'administration et finances Nadine ROULLEAU Chargée du suivi des activités Léna DEFERNEZ	Accueil et administratif Caroline GUILLARD	Encadrant technique chantier d'insertion espaces verts Hélène CHEVILLARD François LARUE	Animateur Réseau Et accompagnement ouvrier maraichers Kevin LETIEC	Encadrant technique chantier d'insertion Maraichage Gurvan PELLERIN Guillaume GAUDIN
---	--	---	---	---	--	--

Personnel en insertion

Personnel mis à disposition dans le cadre de l'association intermédiaire
288 Salariés en 2014 – 20 ETP

Agent entretien espaces naturels
Chantier d'insertion entretien des chemins et berges de rivières
Conventionnement 12 postes
24 Salariés en insertion en 2014– 6ETP

Ouvrier maraicher
Chantier d'insertion maraichage biologique- jardins de Cocagne
Conventionnement 17 postes
28 salariés en 2014– 11 ETP

DIMENSION TERRITORIALE

EE Un ancrage territoriale et de proximité

ESPACE EMPLOI est maintenant un ensemble d'insertion par l'activité économique implantée sur un territoire délimité à l'est par le quartier de RENNES VILLEJEAN-BEAUREGARD au nord-ouest par les communes du SYRENOR. L'ensemble de son territoire est couvert par RENNES METROPOLE.

Ce territoire recouvre une population de 40 000 habitants sur les communes du SYRENOR et 25 000 sur le quartier de RENNES VILLEJEAN BEAUREGARD (en plein développement).

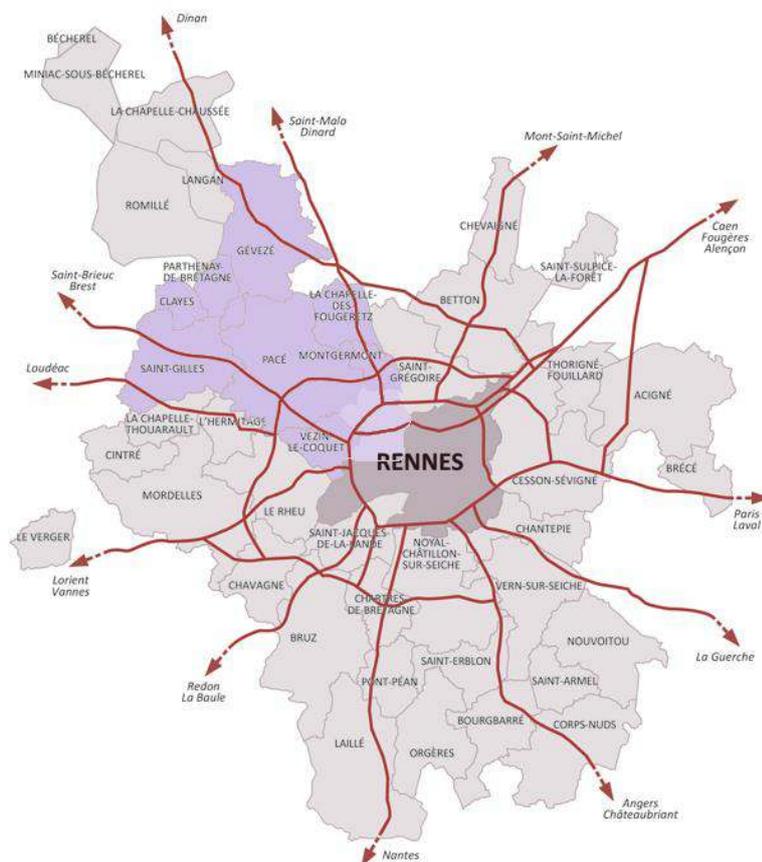
L'activité PAE intervient uniquement sur les communes du SYRENOR, les services de Pôle emploi ou les accueils emploi de la VILLES de RENNES étant accessible à cette population.

La dimension du territoire tant au niveau de la population que de l'étalement Géographique permet de préserver la dimension humaine et accessible. Espace Emploi est reconnue pour être un lieu d'écoute et proche des usagers.

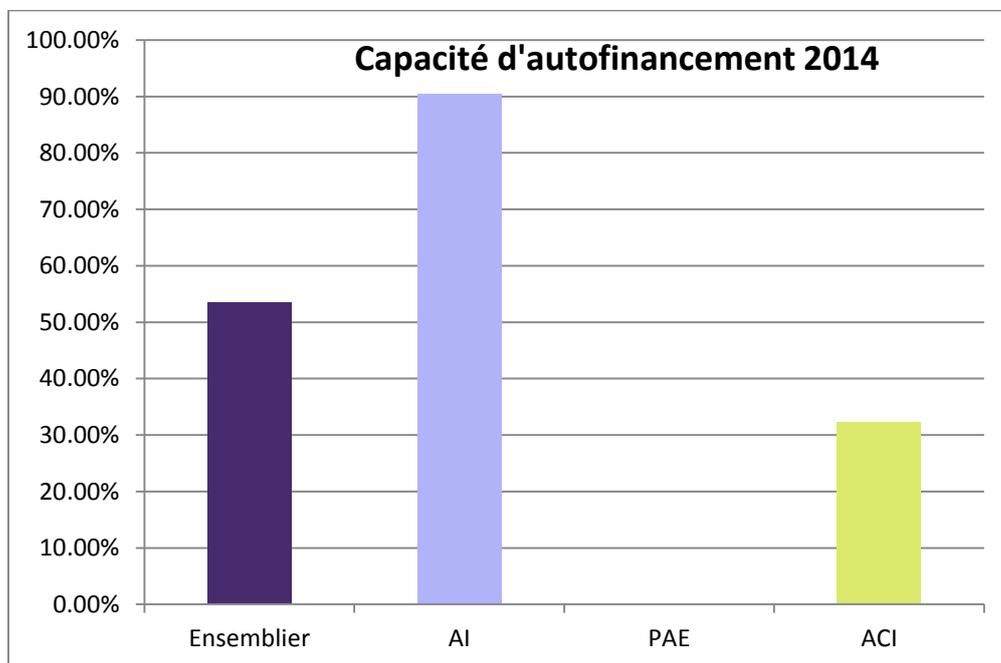
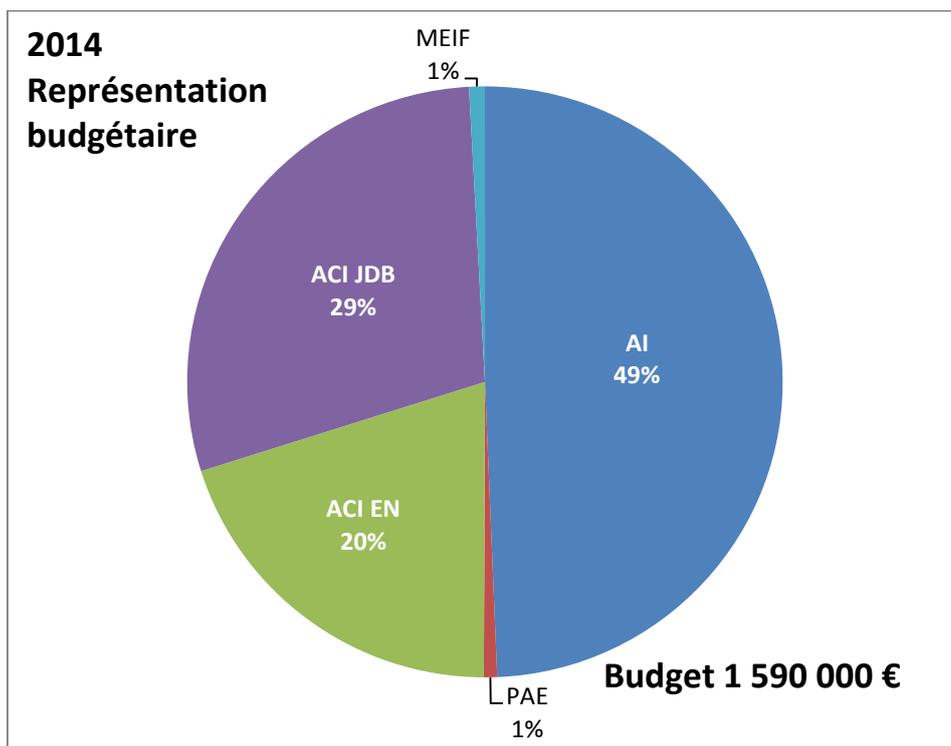
Pour maintenir cette proximité, ESPACE EMPLOI est ouvert tous les jours sur PACE et une permanence est organisée tous les mardis après-midi sur le quartier de RENNES. Les chantiers sont implantés sur SAINT-GILLES et RENNES.

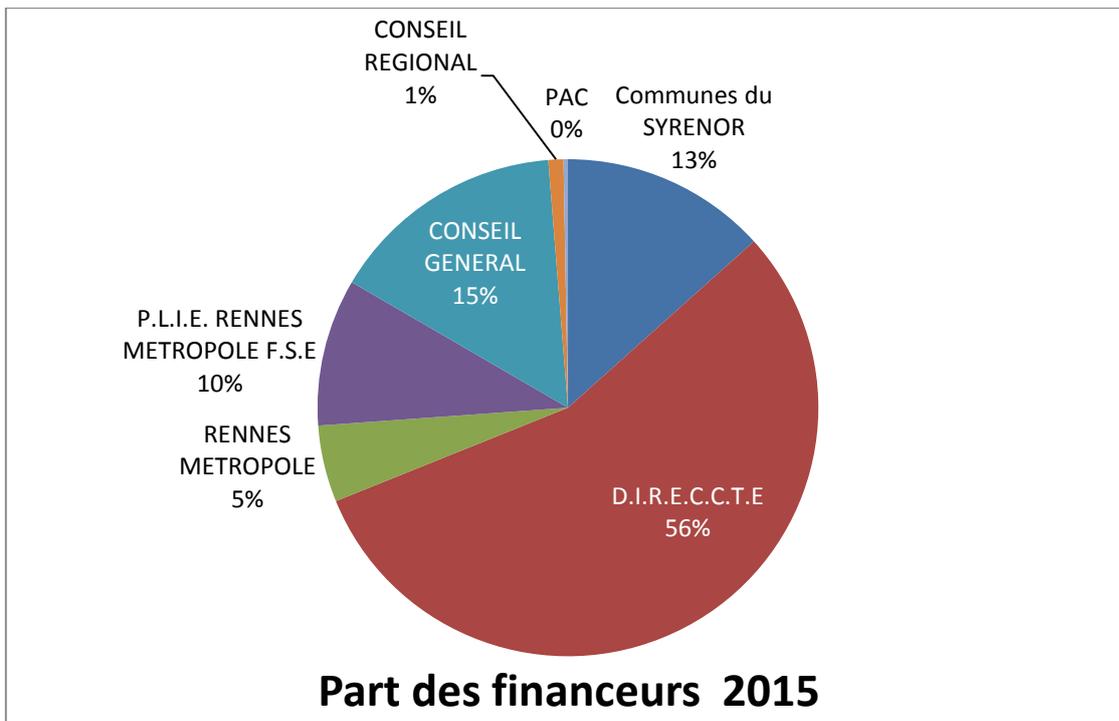
Zone Urbaine et péri urbaine, de quartier ZUS à commune, le territoire permet une mixité des publics, des missions de travaux (entre collectivités locales et territoriales), des adhérents consommateurs de divers univers sociaux.

Ses 30 ans d'expériences, ses nombreux échanges avec les professionnels, l'implication des élus dans sa gouvernance lui confèrent une reconnaissance d'utilité sociale sur son territoire.



DIMENSION ECONOMIQUE





ACTIONS

GRANDS AXES

DYNAMISER L'EMPLOI SUR SON TERRITOIRE

Pour donner de la matière à ses projets, ESPACE EMPLOI développe ses relations avec les employeurs de son territoire.

Son souhait est de révéler et ranimer le marché de l'emploi pour le rendre accessible aux publics qu'il reçoit. Pour se faire ESPACE EMPLOI multiplie ses contacts avec les acteurs économiques pour être leur partenaire privilégié de la recherche de candidat.

Une régularité dans le contact, la sollicitation régulière pour des mises en situation professionnelles de demandeurs d'emploi, la présentation de profils sélectionnés, la mise en place d'actions telles que l'animation de rencontres type cafés conseils permettent localement le repérage d'ESPACE EMPLOI comme l'interlocuteur privilégié pour l'emploi.

Le rappel aux employeurs que nous intervenons en partenariat avec les communes, est important car ce discours se doit d'être systématique dans la communication des élus ou des collectivités (participation aux rencontres des acteurs économiques, soutien lors des démarches auprès des employeurs, supports de communication locaux...).

ACCOMPAGNER LA PERSONNE VERS LA REALISATION DE SES OBJECTIFS

L'étymologie nous dit que « accompagner » veut dire : « se joindre à quelqu'un pour aller où il va ».

La démarche d'ESPACE EMPLOI repose sur une adhésion du participant et un engagement du professionnel, elle repose sur cette définition qui rejoint nos valeurs faisant appel au respect de l'autre.

ESPACE EMPLOI adhère à ces deux idées qui se dégagent de cette courte définition :

Tout d'abord, « se joindre à », c'est-à-dire se rapprocher, converger, s'ajouter à un mouvement qui existe avant que l'accompagnateur s'y joigne et, ensuite, « pour aller où il va », ce qui signifie très clairement que ce n'est pas l'accompagnateur qui décide du chemin mais bel et bien l'accompagné, nous retrouvons ici la notion de libre choix.

Il n'est possible d'accompagner que dans des situations où ces 2 personnes auront les capacités et les moyens suffisants pour définir leurs perspectives, l'on rejoint ici la notion de compétences des professionnels qui constituent l'équipe d'ESPACE EMPLOI et les moyens en terme de temps d'accompagnement mis au service des personnes accompagnées.

Il s'inscrit dans la durée et dans un espace et un temps donnés ou construits. Il représente un parcours, un chemin suivi ensemble qui prend place dans l'histoire de 2 vies : celle de l'accompagné(e) et celle de l'accompagnateur.

DEVELOPPER DES ACTIVITES D'UTILITE SOCIALE

Il existe de nombreuses définitions de l'utilité sociale. Nous avons retenu celle de Jean Gadrey: « *Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement, et la démocratie)* ».

En considérant que le développement d'activités d'utilité sociale constitue un axe de développement à part entière de son projet associatif, Espace Emploi entend affirmer et promouvoir son rôle d'acteur territorial. Elle souhaite montrer comment, à travers sa mission pour l'emploi et ses activités servant de support à ses démarches d'insertion, l'association agit plus largement sur d'autres champs de l'utilité sociale du point de vue social, environnemental et économique.

En d'autres termes, Espace Emploi est utile à la société à travers les outils qu'elle met en place. Porteurs de sens, de messages à communiquer à la population locale, ils interrogent les pratiques et le sens commun.

Il n'y a pas nécessité d'indicateurs précis et exhaustifs pour objectiver la production de services socialement utiles par Espace Emploi :

- Les missions d'entretien des espaces naturels agissent en faveur de l'amélioration du cadre de vie.
- La production de légumes issus d'une agriculture biologique offre une alternative aux modèles de production consommateurs d'intrants.
- D'autres sujets de réflexions transversaux (ex : la mobilité hors agglomération) illustrent la capacité de la structure à générer du questionnement autour de la recherche de solutions alternatives ou complémentaires aux services en place. Elle doit en partie cette capacité à son modèle de gouvernance participative.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- **Permettre à des personnes l'accès à la formation (adaptation aux postes, formation interne, formation externe)**
- **Permettre la mise en emploi**
- **Permettre la rencontre entre l'offre et la demande**
- **Faciliter l'intégration sociale, promouvoir l'autonomie sociale**
- **Lever les freins à l'emploi**
- **Développer des activités de production**
- **S'inscrire, participer, s'engager dans une politique territoriale**
- **Développer la solidarité entre les services**
- **Développer la complémentarité entre les services**

ESPACE EMPLOI s'est dotée de 3 outils pour mener son projet associatif

Une association intermédiaire

Deux chantiers d'insertion sur 2 supports d'activités Espaces Naturels et Maraichage

Un point Accueil Emploi

Outil Association Intermédiaire - AI

C'est quoi ?

A but non lucratif, les **associations intermédiaires (AI)** sont des **structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)**, dont l'existence légale date de 1987. Elles mettent en œuvre des contrats de travail pour des personnes en difficulté, afin de faciliter leur **insertion sociale et professionnelle**.

Outil de lutte contre l'exclusion, elles embauchent des personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles, pour les mettre à disposition d'adhérents (particuliers, entreprises, collectivités locales, associations, etc.) à titre onéreux pour couvrir les charges de l'association.

Parallèlement, elles assurent auprès de ces personnes un **accompagnement social et professionnel** afin de favoriser leur insertion dans un emploi durable.

Pour accéder au statut d'AI, les structures doivent être **conventionnées par l'Etat**. Les demandes sont instruites par la DIRECCTE puis validées par les Conseils Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE).

L'association intermédiaire (AI) se positionne comme un intermédiaire entre des demandeurs d'emploi et des particuliers ou des professionnels (entreprises, collectivités locales, associations, etc.) ayant besoin d'un service : elle embauche les premiers et les met à disposition des seconds, pour réaliser des missions de travail. Cette activité de mise à disposition s'inscrit dans le cadre d'une réglementation précise, dont les points les plus importants portent sur le territoire d'intervention et la durée de la mise à disposition. Ce territoire d'agrément est fixé par la préfecture de chaque département et étudié lors d'un comité départemental de l'insertion économique, le CDIAE.

Sa dimension

- 250 à 300 sont salariés de l'association intermédiaire tous les ans (entre 90 et 110 tous les mois).
- 28 000 à 35 000 heures de missions sont proposées par an (la durée moy./mission de 13h).
- Entre 75 et 85 % des salariés sont des femmes.
- 290 à 310 adhérents font appel au service de l'association intermédiaire tous les ans. 75 % sont des particuliers dans le cadre des emplois familiaux mais ils ne représentent que 25 % des missions.
- 66 % de ces missions se font auprès de collectivités locales ou territoriales, le reste est auprès de d'entreprises, associations ou syndic.

- 48% des missions sont des postes d'agent de service ou d'entretien et 25 % des employé(e)s de maison, le reste : agent administratif, manutentionnaire, agent d'accueil et animation auprès des enfants.

6 personnels encadrent cette activité en temps partagé sur les autres activités de l'ensemblier. Ils représentent 3 ETP. C'est une activité qui s'autofinance à 90%.

Son intégration dans l'ensemblier

C'est l'activité historique de l'association qui lui en a donné son statut.

Par sa capacité d'autofinancement elle donne une certaine autonomie à l'ensemblier.

Cette autonomie a permis de créer et soutenir les autres activités.

Etant une réponse immédiate et sans engagement de durée, elle séduit les demandeurs d'emploi et les employeurs. Elle permet une réactivité qui complète bien les activités chantiers d'insertion.

L'association intermédiaire permet une ouverture plus large sur les critères de publics que les chantiers, en cela elle ouvre l'offre de service auprès des demandeurs d'emploi de son territoire. Même si elle doit toujours viser les personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

La mise en commun sur l'ensemblier des missions d'accompagnement, de prospection et d'administration permet de rendre l'organisation et la production plus efficiente.

C'est quoi ?

Les **Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)** sont des **structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)**, ce sont des dispositifs conventionnés par l'Etat (comme l'association intermédiaire). L'ACI se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Ils ont pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'ACI organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

Il place l'Homme au cœur de son action d'accompagnement socioprofessionnel et de formation par le travail.

Pour cela, il propose un parcours d'insertion socioprofessionnelle aux personnes les plus éloignées de l'emploi fondé sur une expérience en situation réelle de travail, une formation en situation de production, ainsi qu'un accompagnement individualisé. La mise en situation de production collective favorise une (re)mobilisation personnelle et professionnelle, une découverte des métiers, un (ré)apprentissage à la vie professionnelle, permettant une approche du marché de l'emploi par les salariés accueillis.

L'ACI assure donc un encadrement technique et un accompagnement socioprofessionnel adapté à la situation de la personne.

Activité économique support : la production et la vente de biens et de services

Leurs activités peuvent s'exercer dans l'ensemble des secteurs d'activité dès lors que les avantages et aides octroyés par l'État ne créent pas de distorsion de concurrence et que les emplois ainsi créés ne se substituent pas à des emplois privés ou publics existants. Les biens et les services qu'ils produisent peuvent être commercialisés, lorsque cette commercialisation contribue à la réalisation et au développement des activités d'insertion sociale et professionnelle des personnes embauchées. Toutefois, les recettes tirées de la commercialisation des biens et services produits ne doivent, selon la loi, couvrir qu'une part inférieure à 30 % des charges liées à ces activités cette contrainte vise à limiter la concurrence avec les acteurs économiques du secteur d'activité non aidés mais fragilise l'équilibre économique des chantiers.

Les salariés des ACI sont embauchés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), pour une durée initiale minimale de 4 mois et maximale de 2 ans et à raison de 26 heures par semaine. Ces contrats bénéficient d'exonération de cotisations sociales.

L'embauche des personnes en insertion par les organismes conventionnés au titre d'un ACI ouvre droit, dans la limite du nombre de postes d'insertion fixé par la convention, à une aide financière (aide au poste d'insertion). Seules les embauches de personnes agréées par Pôle emploi ouvrent droit à l'aide financière.

De par la limitation de leur capacité d'autofinancement ce sont souvent des activités déficitaires. Pour maintenir leur équilibre économique, l'association doit puiser dans ses ressources propres générées par d'autres activités.

ACI Support d'activité – Espaces Naturels

Le chantier Espaces Naturels a été créé en 1992

Sa dimension

Il peut accueillir simultanément 12 personnes, sur l'année cela représente entre 20 et 25 personnes différentes. Malgré le souhait de respecter l'égalité hommes-femmes, 95 % sont des hommes.

Son activité support est la production d'un service : l'entretien des chemins et berges de rivières sur le territoire du SYRENOR. Son atelier se situe à Saint Gilles. En activité secondaire, il effectue des travaux d'entretiens de voiries, et petites maçonneries.

Il travaille pour 95 % avec les communes du SYRENOR propriétaires des espaces verts du territoire.

4 personnes encadrent cette activité 2 sont affectés à 100% 2 en temps partagé sur les autres activités de l'ensemblier. Ils représentent 3 ETP.

ACI Support d'activité – maraichage biologique

Le chantier des jardins du Breil est une activité qu'Espèce Emploi a reprise en janvier 2014 suite à une liquidation judiciaire de sa structure mère. Adhérent au réseau de Cocagne il a la dénomination Jardin de Cocagne et la dénomination commerciale Jardins du Breil (le grand Breil étant l'adresse de d'exploitation)

Sa dimension

Il peut accueillir simultanément 17 personnes, sur l'année cela représente entre 25 et 32 personnes différentes. La répartition hommes/ femmes favorise un peu les premiers.

Son activité support est la production d'un bien: Production de légumes biologique en vue de leur commercialisation. S'agissant d'une commercialisation sous formes d'abonnements paniers cela demande une diversité de variété de légumes produits pour ne pas lasser le consommateur.

Il y a entre 320 et 360 adhérents par an et entre 220 et 275 adhérents livrés chaque semaine.

La surface de production est de 3ha5.

Il travaille sur tout le territoire de Rennes Métropole, avec 16 lieux de dépôts plus ou moins concentrés en toute première périphérie de Rennes

6 personnels encadrent cette activité, 3 y sont affectés à 100%, 3 en temps partagé sur les autres activités de l'ensemblier. Ils représentent 3 ETP.

C'est quoi

Un lieu d'accueil et d'orientation de tous les publics en recherche d'emploi sur le territoire du SYRENOR. Les 8 communes adhérentes à ce syndicat intercommunal ont inscrit dans leur mission obligatoire commune la mission Point Accueil Emploi.

Par convention le SYRENOR confie à ESPACE EMPLOI la délégation de compétences : accompagnement des demandeurs d'emploi ainsi que des salariés en recherche d'information en lien avec le réseau d'entreprises locales et en partenariat avec le service public POLE EMPLOI, MISSION LOCALE, dont il assure la prise de rendez-vous.

Sur proposition d'Espace Emploi et de la commission PAE, le SYRENOR définit les orientations du PAE et détermine la participation financière.

L'accueil des publics se fait dans un espace collectif doté d'outils de recherches d'emploi et propose des rendez-vous personnalisés avec des conseillers en insertion professionnelle. La dimension humaine de ces entretiens est élevée. La situation de recherche d'emploi est souvent vécue avec un sentiment d'échec et dévalorisation de soi.

Cette activité à deux axes, une dirigée vers les demandeurs d'emploi l'autre vers les entreprises :

Vers les publics en recherche d'emploi, il propose :

- Un accès en libre-service d'un lieu où lui sont mis des outils de recherches d'emploi à disposition
- Une Aide ponctuelle à la recherche d'emploi notamment sur les techniques de recherche d'emploi
- Un accompagnement ou un suivi pour des personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

Vers les entreprises, il propose :

- Une gestion des offres d'emploi,
- Une information sur les aides à l'emploi,
- Une aide au recrutement (détail des postes, recherche de candidats, diffusion des offres non pourvues au réseau et Pole Emploi...),
- Une collaboration renforcée par l'ajustement des critères et des modalités d'emploi sur des publics repérés, un suivi des mises en relation sur offre, la mise en place de plans d'actions de recrutements,
- L'animation et le développement d'un réseau d'entreprise.

Sa dimension

ESPACE EMPLOI Couvre le territoire du SYRENOR qui représente 40 000 habitants.

Entre 580 et 620 personnes sont reçues tous les ans.

4 personnes encadrent cette activité en temps partagé sur les autres activités de l'ensemblier. Ils représentent 1,65 ETP.

C'est une activité sans autofinancement, après les subventions son budget est consolidé par les autres activités si nécessaire.

Son intégration dans l'ensemblier

Plus généraliste que les autres activités, elle les complète en proposant à l'ensemble de ces publics une dynamique de recherche d'emploi.

FICHES ACTIONS

Les fiches actions sont censées recenser l'ensemble des actions menées par ESPACE EMPLOI.

Elles doivent permettre au lecteur de s'approprier les tâches et mission d'ESPACE EMPLOI.

Les fiches actions se déclinent entre les axes et objectifs stratégiques précités.

Elles seront revues, créées ou supprimées aussi souvent que nécessaire, c'est pourquoi elles sont annexées à ce projet associatif

GLOSSAIRE des abréviations

Abréviation	Définition
ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
ACI EN	Atelier et Chantier d'Insertion Espaces Naturels
ACI JDB	Atelier et Chantier d'Insertion des Jardins Du Breil
AI	Association Intermédiaire
ALI	Animateurs Locaux d'Insertion
ARESAT	Association Régionale des ESAT
ASP	Association de services aux personnes
CA	Conseil d'Administration
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDIAE	Conseils Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique
CG	Conseil Général
CIP	Conseiller en Insertion Professionnelle
COORACE	Fédération des associations intermédiaires
CV	Curriculum Vitae
DELD	Demandeurs d'Emploi de Longue Durée
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
EE	Espace Emploi
EI	Entreprise d'insertion
EPI	Equipement de Protection Individuel
ESAT	Etablissement de Service d'Aide par le Travail
ETP	Equivalent Temps Plein (communément 35h hebdo ou 1820 hrs annuelles)
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
FSE	Fond Sociaux Européens
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IOD	Intervention sur l'Offre et la Demande
ISCT	Instance de Santé et Conditions de Travail
JDB	Jardins Du Breil
MAD	Mise A Disposition
MEIFP	Maison de l'emploi et l'information Professionnelle
MSA	Mutualités Sociale Agricole
OPCA	Organismes paritaires collecteurs agréés (collecteurs des fonds de formation)
PAC	Politique Agricole Commune
PAE	Point Accueil Emploi
PLIE	Plan Local pluriannuel de l'Insertion et de l'Emploi
PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
RAE	Reconnaissance des Acquis et de l'Expériences
RDV	Rendez-vous
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

SRO	Solidarité Rennes Ouest
SYRENOR	Syndicat Intercommunal Rennes NORd
TUC	Travaux d'Utilité Collective
VAE	Validation des Acquis et de l'Expérience
ZA	Zone d'activité
ZI	Zone Industrielle
ZUS	Zone Urbaine Sensible

ANNEXES

Liste des actions

ACTIONS	ACTION A RECONDUIRE	ACTION A ENGAGER	N° DE L'ACTION	GRANDS AXES			OBJECTIFS STRATEGIQUES								
				DYNAMISER L'EMPLOI SUR SON TERRITOIRE	ACCOMPAGNER LA PERSONNE	DEVELOPPER DES ACTIVITES D'UTILITE SOCIALES	Permettre à des personnes l'accès à la formation	Permettre la mise en emploi	Permettre la rencontre entre l'offre et la demande	Faciliter l'intégration sociale, promouvoir l'autonomie sociale	Lever les freins à l'emploi	Développer des activités de production	S'inscrire, participer, s'engager dans une politique territoriale	Développer la solidarité entre les services	Développer la complémentarité entre les services
Organiser la Mise à disposition	x		1			x		x	x			x			
Embaucher des Salariés	x		2	x				x		x					
Participer à la vie des fédérations	x		3			x							x		
Animer l'autogestion	x		4											x	x
Mener les actions PLIE	X		5		X		X			X	X				
Animer le réseau des adhérents	x		6			x						x	x		
Plan de formation		x	7		X		X				X				
ISCT		X	8		X					x				x	
Mettre en place des actions de recrutements en nombre		x	9	x				x							
Accompagnement suivi des publics accueillis	x		10		x						x		x		
Accueillir les publics	x		11	x			x								
Animer la vie associative	x		12			x							x	x	x
Comité de pilotage	x		13			x							x		
Démarcher les entreprises et les collectivités	X		14	x					x				x	x	
Production légumière	X		15									x			
Accompagner à la prise de poste	X		16			x		x		x	x				

Membres actifs		X	17	X	X	X	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Entretenir des espaces naturels	x		18			x		x				x			
Traiter les offres d'emploi	x		19	x				x							
Assurer l'accompagnement renforcé de publics ciblés	X		20		x					x	x				
Mener des actions de communication	x		21	x										x	
Organiser des rencontres collectives avec les employeurs	X		22	X					X					X	
Participer à des groupes de partage d'expérience entre professionnels	X		23			X								X	X
Entretenir et dynamiser le réseau partenarial	x		24			x								x	
Accompagner à la RAE	X		25			X	x								
ACTIONS	ACTION A RECONDUIRE														
	ACTION A ENGAGER														
	N° DE L'ACTION														
	DYNAMISER L'EMPLOI SUR SON TERRITOIRE														
	ACCOMPAGNER LA PERSONNE														
	DEVELOPPER DES ACTIVITES D'UTILITE SOCIALES														
	• Permettre à des personnes l'accès à la formation														
	• Permettre la mise en emploi														
	• Permettre la rencontre entre l'offre et la demande														
	• Faciliter l'intégration sociale, promouvoir l'autonomie sociale														
• Lever les freins à l'emploi															
• Développer des activités de production															
• S'inscrire, participer, s'engager dans une politique territoriale															
• Développer la solidarité entre les services															
• Développer la complémentarité entre les services															
				GRANDS AXES										OBJECTIFS STRATEGIQUES	

